

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur mer le 30 octobre 2012

COMPTES-RENDUS

REUNIONS DE BUREAU ET DE QUARTIER N°4 DU 13 OCTOBRE 2012

Bar des Plaines – 1329 Avenue Renoir – La Seyne sur mer

Référence à rappeler : N°20121030/75-CILLSOS/LAJCB

REUNION DE BUREAU

9h00 : Jean-Claude BARDELLI, Président du CILLSOS, accueille les participants et ouvre la séance.

Membres présents : Lucienne ANNOT - Solange ARDOUIN - J-C BARDELLI - Alain BONNET - Adrien BISCOS - Jean MEDURI – Anne-Marie MURAT – Francis POURCHIER – Pierre ROUME – Alain ROZES.

Membres excusés : Hélène BERENGER – Gisèle ROBBIANO – Jo GATEL – Louis GUYOT – Gilbert MATHIEU – Georges TOURRIER – Daniel VIGLIETTI.

1 – INFORMATIONS du CIL.

► **Réunions du CIL :**

- Le procès-verbal de Conseil d'Administration n'ayant fait l'objet d'aucune observation particulière, il sera distribué ainsi, par courriel ou voie postale selon les possibilités.
- La tenue de la réunion de quartier n°5 du 10 novembre 2012 est envisagée au Restaurant « Le Lounge », avenue Salvador Allende au Pas du Loup : A. BISCOS est chargé de la réservation de la salle.
- Le calendrier 2013 des réunions est mis à l'étude et en attente d'approbation.

► **Réunions extérieures :**

- **MART** : le Conseil d'Administration s'est tenu le 11 octobre dernier.

- **Collectif des CIL** : Adrien BISCOS, en accord avec les autres CIL, lance une réunion pour le 18 octobre prochain au foyer Bartolini, avec un ordre du jour relatif aux questions communes et fixant:
 - . la charte du collectif,
 - . la méthode de travail avec questions au préalable,
 - . la mise au point des problèmes en cours.

Adrien BISCOS sera présent ainsi que les membres du CILLSOS disponibles.

J-C BARDELLI propose de créer une commission « ports et littoral » dans le cadre du collectif, afin d'obtenir des pouvoirs publics des solutions aux problèmes récurrents comme celui du port de St Elme.

► **Visites :**

- **Le 5 octobre**, une réunion s'est tenue chez M. JOHANN en présence de M. le Maire, d'adjoints, de fonctionnaires communaux et du CIL (J-C BARDELLI et F. POURCHIER) au sujet de la dangerosité de la Route de Fabrégas : compte-rendu a été établi par F. POURCHIER.
- **Le 16 octobre**, est prévue une visite sur place, au 1105 Route de Janas, avec divers représentants pour finaliser l'étude de la situation : F. POURCHIER et A. BISCOS du CILLSOS seront présents.

► **Vide-greniers :**

- Vide-greniers du 22 septembre 2012 : forte participation et grande affluence de visiteurs permettent d'assurer un versement de 500 euros au profit de l'association Var Alzheimer.
- Prochain vide-greniers : traditionnellement au profit du Téléthon, il est envisagé à la date du 24 novembre 2012.

2 – COURRIERS.

- **Courrier du CIL** : demande de mise à la disponibilité du CILLSOS du parking du centre commercial de Janas pour la date du 24 novembre prochain adressée aux services de M. le Maire, en vue de l'organisation du vide-greniers en faveur du téléthon 2012.
- **Courrier au CIL** :
 - réception d'un courrier de M. le Maire donnant son accord pour l'exposition des tableaux de M. Jean-Paul SCHMITT, décédé le 1^{er} mars dernier, sur la coursive au-dessus de la salle de la Bourse du Travail, avenue Gambetta à la Seyne sur Mer, du 16 au 23 novembre 2012.
 - Magazine « Le Seynois » n° 36.

3 – INFORMATIONS DIVERSES.

- Samedi 13 octobre, place Benoît Frachon : remise des prix des Jardins et Balcons fleuris.
- Le mardi 16 octobre à 10h00, Place Bouradet : le Comptoir Citoyen organise une réunion avec conférence de presse sur le thème de la sécurité en centre-ville de La Seyne sur mer.
- Les services municipaux font part du projet d'aménagement du chemin des Moulières à la Croix de Palun, avec voie partagée (piétons et vélos), trottoir, zone de stationnement et plateau traversant. Ce futur dispositif sera présenté pour avis et approbation par les habitants, en novembre, dans la salle du hangar de la Maison Jean Bouvet.

4 – INVITATIONS de la MAIRIE.

- Septembre 2012 :
 - 08 : Cérémonie de remise des « trophées du sport ».
 - 13 : Vernissage de l'exposition « penser le temps et petit retour dans le passé ».
 - 14 : Vernissage de l'exposition du 50^e anniversaire du « cessez le feu en Algérie ».

- 15 : Inauguration de l'exposition Fernand Pouillon.
- 17 : Conférence « Justice et Liberté ».
- 22 : Commémoration du 220^{ème} anniversaire de la proclamation de la République.
- 25 : Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux Harkis.
- 29 : Conférence « Bénévole, prépare ta relève ».

► Octobre 2012 :

- 06 : Vernissage de l'exposition Jacques Guyomar.
- 11 : Ouverture du village des sciences.
- 12 : Inauguration des 5^{èmes} vagabondages cinématographiques à la galerie du fort.
Vernissage du salon d'automne des peintures, sculptures et créations artistiques.
- 13 : Inauguration de l'exposition d'Elia Bachini à la Maison du patrimoine.
Remise des prix « Balcons fleuris », place Benoît Frachon.

5 – VU dans la PRESSE.

- Vous avez un problème ? « Allo La Seyne ».
- « Traversée de l'Espoir » : nous avons récolté 45 000 euros pour les enfants des hôpitaux.
- Les conseillers de quartier gagnent à être connus.
- Un vide-greniers pour France Alzheimer Var.
- Avis pour « réunion de quartier ».

6 – TOUR de TABLE.

- Dans l'ensemble, les membres du CILLSOS s'entendent pour penser que la circulation à la sortie ouest de l'autoroute manque de fluidité à certaines heures de la journée et demeure excessivement difficile en soirée (heures de pointe).
- Jean MEDURI remarque que, malgré les promesses faites par les élus lors de l'AG du CILLSOS en 2011, les travaux de réhabilitation de la partie abandonnée du chemin de la Croix de Palun n'ont pas été réalisés.

REUNION DE QUARTIER N° 4

Secteurs : 2 (Plaines Ouest-Ch. de l'Oïde) ; 9 (Four à Chaux-Moulières) et 11 (Mauveou-Coste Chaude).

Représentants de la municipalité présents :

- Monsieur Claude ASTORE, Adjoint à l'Urbanisme.
- Monsieur Marcel-Paul MAGAGNOSC, Directeur Général des Services Techniques.
- Madame Marianne POTHON, Représentante de la Gestion de Proximité Seynoise (GPS).
- Monsieur Serge FERAUD, Police Municipale, Référent aux CIL.

Représentant du Conseil Général : Monsieur Gilles VINCENT, Conseiller Général du Canton La Seyne Sud.

Représentant excusé : Monsieur Marc VUILLEMOT, Maire de la Seyne sur Mer.

Le Président Jean-Claude BARDELLI souhaite la bienvenue aux représentants de la municipalité et aux adhérents du CIL qui ont pu rejoindre les membres du bureau pour participer à cette réunion et les remercie de leur présence.

10h30 : Le Président J-C BARDELLI ouvre la séance et annonce, en préambule, l'intervention de M. ASTORE.

I - Après avoir remercié le président du CIL, M. ASTORE fait la présentation en « avant-première » du projet de réaménagement du chemin des Moulières à la Croix de Palun.

► Prenant en compte les doléances formulées par le CIL relatives à l'état du chemin des Moulières à la Croix de Palun en général et l'essor pris par l'espace Jean Bouvet en particulier, les services communaux décident de procéder à la restructuration de cette voie afin d'assurer la sécurité de tous les utilisateurs.

► Présentement, M. ASTORE apporte quelques précisions complémentaires :

1 - cette restructuration, prévue dès janvier 2012, sera pour l'instant limitée à la portion de voie passant devant la Maison Jean Bouvet et mise à exécution en fin novembre pour raison d'étude préalable du plan de financement (évalué à 250 à 300 000 euros) et de nécessité de mise en travaux hors saison estivale ;

2 - les autres portions de la voie, comprenant des espaces encore privés et en cours de négociation pour transfert au domaine public, feront l'objet d'un autre plan d'aménagement en temps voulu ;

3 - ce projet est, à ce jour, une « base de travail » soumise à la réflexion des habitants, présentant :

- . plateau traversant devant la Maison Jean Bouvet
- . voie partagée (piétons et vélos)
- . trottoir pour piéton
- . zone de stationnement pour véhicules
- . deux voies de circulation (5,20m)
- . de la végétation

4 - M. le Maire fera une présentation personnelle de ce projet à la mi-novembre à l'espace Jean Bouvet.

► M. MAGAGNOSC intervient pour ajouter que ce projet actuel se situe entièrement sur l'emprise publique, vise à la mise en sécurité des divers usagers devant circuler en voie partagée et donner quelques détails techniques sur le dispositif d'aménagement :

- . voie verte avec vitesse limitée
- . stationnement ombragé
- . deux voies de circulation (5,20m) favorisant naturellement la limitation de vitesse des véhicules
- . trottoir avec une largeur de 1,50m adaptée au passage des personnes à mobilité réduite et poussettes d'enfant, ainsi qu'une bordure haute dissuadant le stationnement des voitures
- . stationnement des véhicules côté Maison Jean Bouvet pour sécuriser l'accès des visiteurs
- . plateau traversant, surélevé et assez long pour ralentir la vitesse des automobilistes à l'abord d'un passage pour piétons et disposé avec un léger décalage par rapport au portail de la Maison Jean Bouvet pour la mise en sécurité de la sortie des visiteurs.

► Suite au dialogue engagé entre les participants de la réunion et les représentants communaux sur les problèmes de circulation dans cette zone, les responsables communaux insistent sur le fait que « tout a été pensé pour sécuriser ce tronçon de route », sachant que :

- le plateau traversant respectera les normes en vigueur pour raison de responsabilité communale mais aussi de mise en conformité pour le passage des bus du réseau Mistral. De plus, la largeur de la voie étant limitée à 5,20m et ne nécessitant pas de séparateur, il écartera de ce fait les excès de vitesse doubléments ;

- à l'intersection de l'avenue Renoir avec le chemin des Moulières, la courbe d'entrée dans le chemin fera l'objet d'une modification pour que la vitesse de circulation des automobilistes venant de Six-Fours soit naturellement ralentie par la forme du virage ;

- dans le sens de circulation inverse, vers l'avenue Renoir, le plateau traversant et l'aménagement de la voie devraient provoquer le ralentissement automatique des véhicules, facilitant ainsi l'accès au « lavage-auto » et aux habitations riveraines.

- devant le domicile des particuliers, l'espace demeure public, même s'il est souvent toléré que les riverains l'utilisent, à certains moments, pour le stationnement de leur véhicule personnel.

In fine, Jean-Claude BARDELLI rappelle que tous les points de ce projet pourront être repris au moment de son exposition à la Maison Jean Bouvet, et invite les adhérents à évoquer leurs autres sujets de préoccupation.

II – Voies de circulation... voix de la concertation !

► **Règlementation de la circulation :**

- **Les travaux de la Verne** provoquent le passage de camions gênant la circulation des riverains sur la sur la RD 16 et le chemin de l'Oïde (autorisation aux + de 3 tonnes ?)

- **Avenue Renoir** : la tolérance du stationnement sur la piste cyclable aux horaires d'entrée et de sortie scolaire pose des problèmes de responsabilité aux cyclistes en cas d'accrochage en dehors de la piste cyclable.

M. ASTORE reprend l'historique de la création de cette piste en précisant qu'elle a été installée en évitant aux riverains d'avoir à supporter trop d'expropriation. Actuellement, le développement du groupe scolaire ayant provoqué une amplification du stationnement à certaines heures, cette tolérance pose effectivement des problèmes. Il conviendrait peut-être de revoir la question (répartition des effectifs scolaires ?)

- **Des adhérents du CIL signalent de nombreux excès de vitesse :**

- . Avenue Renoir, notamment par des motards ;
- . Chemin de l'Oïde, provoquant querelles et insultes à la sortie des riverains ;
- . Ecole J-J Rousseau, après le ralentisseur.

Serge FERAUD signale que la Police Municipale intensifie les contrôles. Il précise qu'ils ont déjà été effectués sur le chemin de la Seyne à Bastian- le chemin de l'Oïde – la Route de Janas – la Route de Fabrégas et qu'ils vont se poursuivre.

M. ASTORE rappelle qu'il ne souhaite pas multiplier les ralentisseurs mais préfère faire aménager les voies selon des tracés obligeant les automobilistes à ralentir naturellement.

M. MAGAGNOSC fait mettre en place des aménagements plus solides que les J11 plastiques trop peu résistants, notamment après les ralentisseurs ou sur la route conduisant au domaine de Fabrégas, afin de forcer à ralentir la vitesse de circulation.

► **Aménagement des ronds-points et voies :**

- **Avenue Renoir :**

M. ASTORE signale qu'il est en accord avec le Conseil Général pour remplacer les croisements avec des feux par des ronds-points autant que possible, MAIS à condition qu'ils soient utiles et que les riverains-automobilistes acceptent de les respecter, quitte à faire un détour par le rond-point suivant pour regagner leur domicile.

M. VINCENT annonce que deux projets de ronds-points sont en préparation sur cette voie, pour Janas et en limite des communes. La programmation a pris du retard à cause des études par les communes et le Conseil Général ainsi que les négociations relatives aux emprises privées permettant d'éviter les expropriations. Actuellement les projets sont bien définis mais ne pourront être mis à exécution avant les deux prochaines années.

- **Mar Vivo : le nouvel aménagement des voies soulève des critiques.**

M. VINCENT souligne la démarche qui a précédé la modification de cette zone :

Les habitants demandant à trouver un remède aux excès de vitesse sur les voies traversant la zone Pas du Loup-Mar Vivo-Les Sablettes, il a été décidé de faire un nouveau tracé, à l'essai pendant un an. Personne n'ayant fait part de remarques pendant cette période, il a été décidé de remplacer le tracé par des blocs fixes. Cependant, certains riverains les trouvant gênants, demandent leur déplacement, pour convenance personnelle.

Au niveau du parking, l'entrée côté « espace commercial » pose problème : trop étroite, elle oblige souvent à bloquer la circulation pour accéder. La sortie du parking est souvent problématique.

Le feu de Mar Vivo ayant été supprimé, il a été mis en place un plateau traversant surélevé pour assurer la sécurité des piétons tout en permettant une meilleure fluidité de circulation.

In fine, M. VINCENT rappelle qu'il y a bien eu concertation avec les habitants suite à leurs doléances, en temps opportun, et que, par conséquent, il convient de prendre le temps de s'adapter au nouveau mode de circulation.

M. MAGAGNOSC remarque qu'il conviendrait aussi d'attendre la fin des travaux d'eaux en cours pour mieux apprécier la nouvelle situation

Le Président du CILLSOS, J-C BARDELLI, souligne que ce secteur concerne les Sablottes mais qu'il impacte fortement la voie Pierre Auguste Renoir qui, elle, est du ressort du CILLSOS. Par suite, cette question sera revue lors de la prochaine réunion de quartier n°5.

- Carrefour des 4 chemins du Mai (Gavet) : les plots en plastique se déplacent en permanence.

M. S. FERAUD signale que cela est le fait du passage des camions.

M. MAGAGNOSC déclare que malgré les problèmes de budget, y compris à TPM, la mairie va réaliser des aménagements fixes dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

► **Questions diverses.**

- Chemin du Rouquier : M. Richard demande le délai imparti pour les travaux en cours au n° 1200 de ce chemin.

M. BARDELLI précise que cette question fera partie de l'ordre du jour de la réunion de quartier n° 5.

- Chemin de Mauveou : élargissement ?

M. BARDELLI signale que les élargissements devraient se faire par les propriétaires en prenant sur leurs propres terrains au fur et à mesure des diverses constructions des lots.

- Chemin de l'Oïde: réaménagement vers le chemin de la Ferme ?

M. BARDELLI estime que le réaménagement prévu ne pourra avoir lieu avant deux ans.

- Secteur du lotissement des Moulières : prévision de travaux ?

M. MAGAGNOSC conseille de se renseigner auprès du service de distribution de l'eau pour s'informer sur le renouvellement des branchements, en cas de plomb.

M. VINCENT précise que depuis 1970, il n'y a plus de branchements en plomb dans les constructions neuves.

III – Environnement.

- Demande d'intervention pour le nettoyage de la partie communale du ruisseau (J-J Rousseau).

- Chemin des Plaines : un adhérent signale qu'il n'y a plus de passage de la balayeuse depuis un an.

M. ASTORE annonce qu'il va bientôt être mis en place un système de géolocalisation pour contrôler le passage des camions de nettoyage.

- Rond-point F. Sardou : les containers sont sources de bruits et de nuisances.

M. ASTORE souligne que les containers sont équipés maintenant de système d'amortissement anti-bruit pour les chutes de verre et que, malgré l'irrégularité des collectes, le bruit est maîtrisé.

M. MAGAGNOSC mentionne que la solution est dans l'enterrement des containers, mais...

M. VINCENT précise que cette opération coûte 20.000 euros !

- Lotissement des Moulières : relents d'égouts en soirée.

M. VINCENT prend note pour un rendez-vous de visite.

IV – Bloc-notes:

- Brûlage des végétaux : autorisé tous les jours du 15 octobre au 15 avril, de 7h00 à 11h00.

- Elagage : PSPR intervient régulièrement par des rappels aux riverains.

- Intervention sur les branchements : prendre rendez-vous avec Mme THORON.

- Nettoyage des délaissés de voirie :

. acte notarié : le nettoyage est à la charge de la commune.

. pas d'acte notarié : le nettoyage est à la charge du propriétaire.

Le Président J-C BARDELLI rappelle que les habitants peuvent adresser leurs doléances au service de la Gestion de Proximité Seynoise (GPS) durant toute l'année.

Il remercie tous les participants et les invite au verre de l'amitié.

La séance est levée à 12h00.

PROCHAINE REUNION DU BUREAU DU CILLSOS A 9H00 AU RESTAURANT

« LE LOUNGE » 759, avenue Salvador Allende

SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°5 A 10H30

LE SAMEDI 10 NOVEMBRE 2012

La Secrétaire Générale :

Lucienne ANNOT

Le Président :

Jean-Claude BARDELLI.

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Commissaire Fabrice BUIL, Police Nationale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **M. le Directeur de la Police municipale**
- **M. Serge FERAUD, Police municipale, Référent aux CIL**
- **Mme OBINO, Police municipale, service Prévention des Risques**
- **MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne**
- **M. DECHIFFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL**
- **Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Info/diffus 1- 2- 3- 4**
- **Archives CILLSOS 2012**